INFORMATION ET VENTE



POINT INFO BUS 04 79 89 77 32

Place de la Gare - Albertville Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h-12h et de 15h-17h45 et le samedi : 9h-12h



URGENCE LIGNES JUNIOR 06 27 61 95 96

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6h30 à 9h et de 16h30 à 18h30. Et le mercredi de 6h30 à 9h. de 12h à 13h30, de 16h30 à 18h30.

À contacter en cas d'urgence uniquement.



tra-mobilite.com





info-tra@transdev.com



tra-mobilite Arlysère



Dépositaires

Liste disponible sur tra-mobilite.com

I TARIFS DU PASS ANNUEL JUNIOR

À compter du 2 septembre 2024

Les tarifs dépendent du lieu de	TARIF PAR ENFANT				
résidence de votre enfant	1 18	2⁵	3 ^E	4 & +	
Résidents Arlysère Tarif Normal	165€	165€	83€	Gratuit	
Résidents Arlysère Tarif Réduit *	110e	110€	55€	Gratuit	
Résidents et point de montée hors Arlysère	200€	200€	100€	Gratuit	
RPI Ecole à Ecole Tarif Normal	82,50€	82,50€	41,500	Gratuit	
RPI Ecole à Ecole Tarif Réduit*	55€	55€	28€	Gratuit	
Double Domiciliation jusqu'au 10/07 (délivrance d'un 2 ^{ème} PASS ANNUEL JUNIOR)	Gratuit				
Double Domiciliation à partir du 11/07 (délivrance d'un 2 ^{ème} PASS ANNUEL JUNIOR)	55€	55€	55€	Gratuit	
Duplicata	15€				

- * le tarif réduit est consenti exclusivement à la condition suivante :
 - si l'inscription est effectuée entre le 1° mai et le 10 juillet inclus
 - ou si l'élève n'a jamals voyagé avec un abonnement annuel TRA MOBILITÉ sur le territoire d'Arlysère
 - ou si un changement de domicillation est avéré à partir du 11 juillet 2022 (justificatif à fournir)
 - ou si l'inscription de l'élève dans l'établissement scolaire est avérée à partir du 11 juillet (justificatif à fournir).

DOUBLE DOMICILIATION (GARDE ALTERNÉE)



Lorsque l'enfant dispose de deux adresses de domiciliation durant l'année scolaire. Un 20mo PASS ANNUEL JUNIOR vous sera délivré à l'adresse du 26me parent.

Renseignez-les au moment de l'inscription en ligne entre le 1e mol et le 10 juillet pour obtenir une gratulté, à partir du 11 juillet il vous sera appliqué un torif de 55€ par enfant. De plus. le réseau TRA MOBILITÉ ne pourra garantir une place pour votre enfant.

MON PASS ANNUEL JUNIOR POUR VOYAGER EN RÈGLE...

(Ré)Inscription au PASS ANNUEL JUNIOR



JE DOIS RENOUVELER MA DEMANDE **EN LIGNE TOUS LES ANS**

Inscris-toi sur www.tra-mobilite.com

LE PASS ANNUEL JUNIOR EST RIGOUREUSEMENT PERSONNEL



- Il est volable pour la durée de l'année scolaire sur le parcours effectif entre le point de montée dons le véhicule et l'établissement scolaire comme indiqué ou recto
- · « Pas de PASS, pas de CAR », le PASS doit être présenté obligatoirement à chaque montée dans le véhicule ainsi qu'au contrôleur ou cours du trajet
- · L'élève doit respecter le Règlement relatif à la sécurité et à la discipline, et ou point de montée et à l'intérieur du véhicule

EN CAS DE VOL OU DE PERTE DU PASS ANNUEL JUNIOR



Rendez-voussans attendre sur www.tra-mobilite.com pour foire une demande de duplicata ou prix de 15€. Le PASS ANNUEL JUNIOR sera à retirer au POINT INFO BUS. Sur votre demande, un titre provisoire vous sera retourné par mail.

RÈGLEMENT RELATIF À LA SÉCURITÉ & À LA DISCIPLINE DANS LES TRANSPORTS

Le règlement des transports a pour objet de prévenir les accidents. d'assurer la discipline à la montée, à la descente et à l'intérieur des véhicules. Toute infraction sera sanctionnée en ropport ou comportement de l'élève au vu du tableau des sonctions téléchargeable sur le site www.tra-mobilite.com

Le règlement est censé être connu dès l'inscription. Il relève également du devoir et de la responsabilité du transporteur de le foire appliquer.



Marthod

Chef-Lieu - Ecole Centre

Ugine

Collège Perrier de la Bâthie











Marthod

Chef-Lieu - Ecole Centre

Marthod

Les Grands Prés

Marthod

La Filatière

Marthod

Les Ratelières

Ugine

Lycée René Perrin

Ugine

Collège Perrier de la Bâthie

- TOUSSAINT: du 19 octobre au 3 novembre 2024
 NOËL: du 21 décembre 2024 au 5 janvier 2025
 HIVER: du 22 février au 9 mars 2025

- PRINTEMPS : du 19 avril au 4 mai 2025
- ÉTÉ : du 5 juillet 2025 au jour de rentrée

Du lundi au vendredi

Aller		N° de Circuit	342
		Jours de fonctionnement	LMMeJV
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires
Marthod	Chef-Lieu - Ecole Centre	Arrêt effectué à l'Abribus "Les Grands Prés"	7:20
Marthod	Les Grands Prés		7:31
Marthod	La Filatière		7:32
Marthod	Les Ratelières		7:35
Ugine	Lycée René Perrin		7:40
Ugine	Collège Perrier de la Bâthie		7:45

Horaires avancés de 10 mn en cas de neige

Retour		N° de Circuit	342 RC	342 RC	342 RL	342RL
		Jours de fonctionnement	LMJV	Me	LMMeJV	Me
Communes	Points d'arrêts	Observations	Horaires 1		Horaires 2	
Ugine	Collège Perrier de la Bâthie		16:40	12:00	-	-
Ugine	Lycée René Perrin		16:55	12:05	17:40	12:55
Marthod	La Filatière		17:00	12:15	17:45	13:01
Marthod	Les Ratelières		17:02	12:17	17:47	13:02
Marthod	Les Grands Prés		17:05	12:20	17:50	13:05
Marthod	Gare de Marthod		17:07	12:22	17:52	13:07
Marthod	Les Pottons		17:09	12:24	-	-
Marthod	Chef-Lieu - Ecole Centre		17:11	12:27	-	-
Marthod	Les Charmettes		17:13	12:29	-	-
Marthod	Duines		17:15	12:31	-	-
Marthod	La Croix des bois		17:17	12:33	-	-
Marthod	Les Moulins		17:19	12:35	18:10	13:25
Marthod	La Croix des bois		-	-	18:12	13:27
Marthod	Duines		-	-	18:14	13:29
Marthod	Les Charmettes		-	-	18:15	13:31
Marthod	Chef-Lieu - Ecole Centre		-	-	18:17	13:33
Marthod	Les Pottons		-	-	18:20	13:36
Thénésol	L'Epignier		-	-	17:55	13:10
Thénésol	Le Darbonnet		-	-	17:59	13:14
Thénésol	Les Chéseaux				18:01	13:16
Thénésol	Saint-Jacob		-	-	18:03	13:18
Thénésol	La Croix				18:07	13:22
Thénésol	Les Viardes		-	-	18:08	13:23